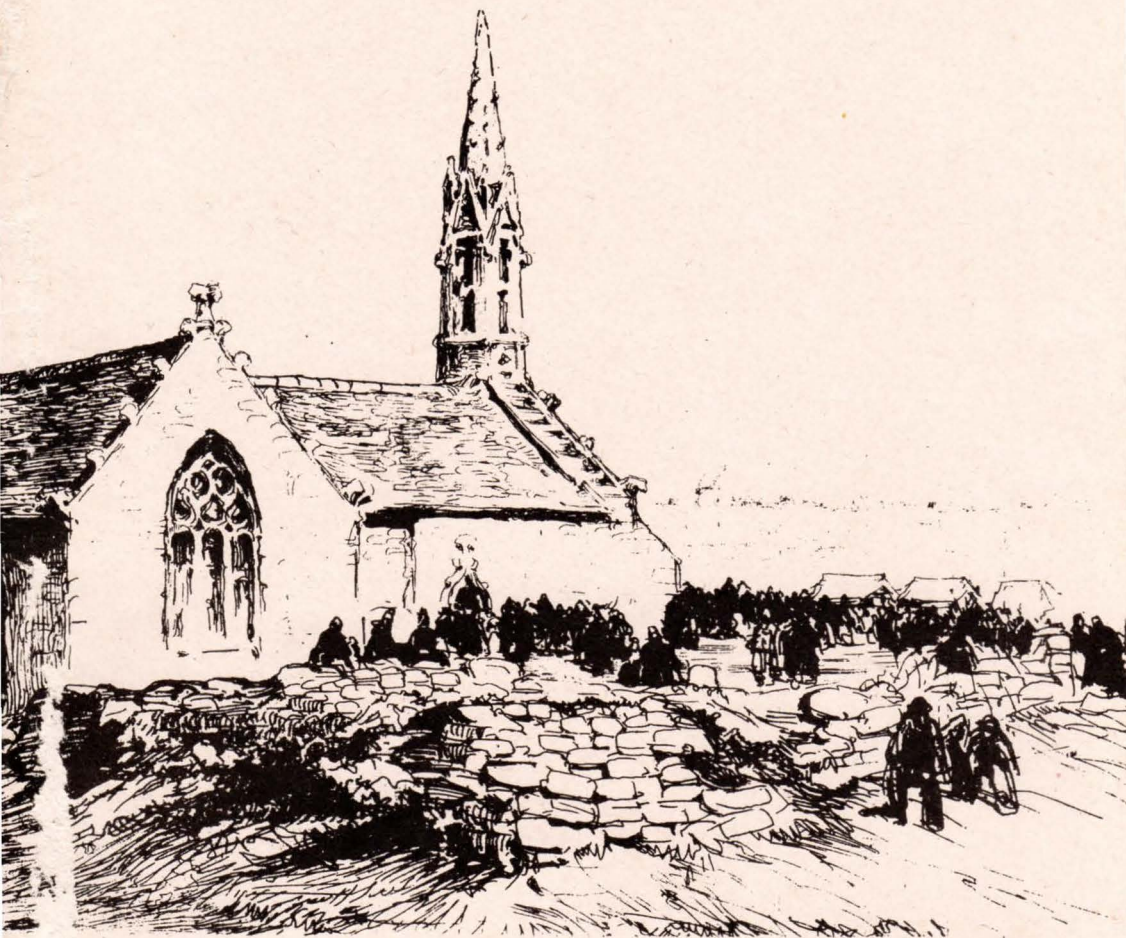


**MOUVEMENT POUR LA PROTECTION
DES MONUMENTS RELIGIEUX BRETONS**

Breiz Santel



HOMMAGE A JEANNE MALIVEL

par Henri MAHO

Sur Jeanne MALIVEL :

Il nous est agréable de rendre hommage à celle dont le nom a été donné à ce Centre Culturel de Loudéac : JEANNE MALIVEL, et placer en quelque sorte notre Assemblée de BREIZ SANTEL sous son patronage.

Car Jeanne MALIVEL fut avec une pléiade de jeunes artistes bretons des années 20 - les Seiz Breur dont elle fut fondatrice - attachée à sauvegarder ce qui représentait l'âme de la Bretagne, l'art populaire et sacré, dont elle entreprit dans sa trop courte vie, la rénovation.

Auprès d'elle travaillèrent Jorj ROBIN, le nantais, disparu lui aussi très jeune et qui rêvait de restaurer, un marteau et un ciseau à la main, nos calvaires en péril, avec René Yves CRESTON, le puissant illustrateur et peintre, puis plus tard Xavier de LANGLAIS dont les fresques décorent églises et chapelles, l'imagier Xavier HAAS, le maître verrier RAULT, l'architecte James BOUILLE, le peintre et dessinateur brestois PERON, sans oublier d'autres tels Louis LE GUENNEC qui croqua toute sa vie les manoirs, chapelles, églises, fontaines, calvaires, statues du Léon, du Trégor et de la Cornouaille, et le prêtre architecte Jean Marie ABGRALL, tous n'ayant qu'un but : sauver nos vénérés témoins légués par nos ancêtres dans un esprit de foi.

Jeanne MALIVEL, que l'on voyait à la Troménie de Locronan tenant son chapelet et son crayon de la main droite, et de la main gauche son bloc de papier à dessin, fera cette prière : "Aidez moi, mon Dieu, à œuvrer pour l'amour de votre pays de Bretagne, à qui vous avez donné une si belle âme".

Voilà le message que nous laisse la grande artiste loudéacienne, ardente chrétienne et bretonne. Faisons le nôtre à Breiz Santel.

ASSEMBLEE GENERALE DU 14 AVRIL 1984

Voici l'essentiel du mot du Président :

Je veux regarder **plus haut et plus loin que la crise. Je suis persuadé d'une chose : c'est l'amour du Patrimoine qui est le plus important.**

Si nous croyons vraiment à ce que nous faisons, l'argent nous viendra.

Il faut croire à ce que nous faisons, y croire tous ensemble, membres non agissants comme membres actifs. Car les membres non agissants, je veux dire ceux que l'on ne voit pas sur les chantiers, ceux qui ne participent pas à la gestion du mouvement, ont une grande importance eux aussi. Ils font vivre le mouvement, ils peuvent l'aider à grandir. Comme ils sont les plus nombreux, on peut même dire que le recrutement repose sur eux. Comment peuvent-ils s'y prendre pour le recrutement ? Ils peuvent parler partout de nos chantiers, faire lire notre bulletin, recueillir des adhésions.

Si chaque adhérent trouvait un autre adhérent, soyez sûrs que parmi ces adhérents nous trouverions bien des militants c'est à dire des membres actifs.

Et nous voudrions beaucoup de membres actifs. En effet notre mouvement serait beaucoup plus solide si nous avions de nombreux responsables **locaux** : responsables d'arrondissement, de "**pays**", responsables cantonaux. Ces responsables, bien implantés, **connaissant les monuments, connaissant les personnes**, seraient nos antennes.

Grâce à eux nous pourrions : connaître les monuments religieux en péril, pousser à la création d'associations locales, susciter l'organisation de chantiers de restauration, conseiller à la création... ranimer les Pardons. Bref, créer autour des chapelles un mouvement susceptible de leur rendre vie, matériellement et spirituellement.

Pour tout cela, le rôle des responsables locaux (cantonaux ou particuliers) nous apparaît comme essentiel. Il faudrait donc que le bulletin pénètre dans tous les cantons. A nous d'en parler aux particuliers, aux mairies, aux paroisses. A nous d'encourager les gens vraiment intéressés par notre action. Il ne faudrait pas qu'ils reculent à cause de leur incompétence. Le rôle du mouvement c'est de les soutenir donc de les aider à acquérir une compétence. Au point de départ c'est **la bonne volonté et le courage** qui sont nécessaires. On peut bâtir là-dessus !

Les fondateurs du mouvement, il y a 32 ans, n'étaient pas des spécialistes. C'étaient des hommes de foi. Et comme ils ne croyaient pas tout savoir, ils s'adressaient aux gens compétents, pour s'en faire aider.

Imitons les. Sachons nous dire "Que puis-je faire ? Avec qui puis-je faire ?" Et vous verrez que malgré la dureté des temps, le mouvement se développera.

Essentiel du RAPPORT MORAL 1983

par Nathalie BONGRAND

Je voudrais faire apparaître dans ce rapport moral, l'orientation que le conseil d'administration a prise à la suite de notre congrès du 30^e anniversaire de notre fondation, décidant de structurer l'association grâce à des commissions très précises : commission d'information, commission du bulletin, commission des chantiers et commission des finances.

En ce qui concerne l'information, c'est à dire les expositions, la presse et la télévision, nous avons eu la chance de participer à des rassemblements comme le Festival des Fougerêts et de prêter notre exposition à Vitré et à Rennes dans le cadre des bibliothèques municipales. Nous avons eu les honneurs de la télévision à Kermaria de Squiffiec (22) avec F.R.3 et une chaîne allemande. Breiz Santel est toujours bien accueillie par la presse régionale; presque tous nos chantiers y ont fait l'objet d'un article.

La commission du bulletin se réunit autant de fois qu'il est nécessaire pour mettre au point ce bulletin qui lie Breiz Santel à tous nos adhérents et que nous essayons de faire assez varié pour que chacun y trouve quelque chose à son goût.

La commission des chantiers est là pour organiser avec le permanent, le déroulement des chantiers et veiller à la qualité du travail exécuté. Son rôle est aussi de recueillir les informations sur les chantiers à venir et sélectionner les chantiers suivant nos capacités d'intervention. En 1983 nous sommes intervenus sur 18 édifices ou groupes d'édifices : en Morbihan sur les fontaines de Larmor-Plage, sur les fontaines de Sarzeau, sur les petits édifices de l'île de Groix, sur la chapelle de Carpehaie en Malansac, sur la fontaine Saint-Fiacre du Faouët, sur la chapelle Saint-Roch à Rochefort-en-Terre et sur la chapelle Saint-Dégan à Brech; dans les Côtes-du-Nord à la chapelle Notre-Dame du Loch à Peumerit-Quintin, à la chapelle de Kermaria-Lann en Squiffiec, sur les trois chapelles de Plouguiel, à la Chapelle-Neuve de Landebaëron et à la chapelle Notre-Dame de Langouërat en Kermoroc'h; en Finistère à la chapelle Saint-Eloi de Plouigneau, à la chapelle Sainte-Elisabeth de Trégunc, à la chapelle Sainte-Julitte de Telgruc; enfin en Ile-et-Vilaine à la chapelle Saint-Joseph de Saint-Léger-des-Prés. A l'occasion de plusieurs de ces chantiers nous avons pu créer des associations là où il n'en existait pas encore : elles vont prendre le relais et continuer l'effort entrepris : à Rochefort-en-Terre, à Brech, à Malansac et à Plouguiel.

Avant de passer la parole à Monsieur Péron, notre trésorier, je ne dirai que peu de choses de la commission des finances, commission très importante car c'est elle qui a la charge d'assurer financièrement la bonne marche de toutes ces actions.

Et je crois pouvoir dire que, bien rodée, cette organisation en commissions nous permettra en 84 de travailler efficacement.

RAPPORT FINANCIER

présenté par le Trésorier (résumé)

RECETTES

Cotisations et dons.	40.510 F
Subventions	2.020 F
Divers	9.682 F
Total	52.212 F

DEPENSES

Salaires et charges	26.351 F
Outillage bureau, PTT, etc	7.599 F
Garage, carburant	7.437 F
Divers (hébergement, nourriture)	<u>19.089 F</u>
Total	60.476 F

DEFICIT 60.476 F

— 52.212 F

8.264 F

MOT DU TRESORIER

Ce déficit, chers lecteurs, n'aurait pas dû exister, si vous vouliez bien régler vos cotisations **en début d'année**, d'une part, et si de nombreuses cotisations pour 1983 ne nous avaient pas manqué, d'autre part.

Nous vous prions donc instamment de bien vouloir nous envoyer le plus rapidement possible vos cotisations, si ce n'est déjà fait. Ceux d'entre vous qui n'ont pas cotisé en 1983 trouveront dans ce bulletin un rappel personnel; s'ils ne désirent plus faire partie de Breiz Santel, qu'ils veuillent bien nous le faire savoir.

D'avance, merci.

ABONNEMENT ou RÉABONNEMENT

Abonnement et adhésion à partir de 70 F.

Etudiants et jeunes de moins de 21 ans 20 F.

Associations à partir de 150 F.

Membres bienfaiteurs à partir de 100 F.

NOM PRÉNOM

Profession Date de naissance

Adresse précise

VILLE ou Commune Code Postal

Date Signature :

Sollicite la résiliation de son abonnement et sa démission de Breiz Santel (1)

Désire adhérer ou se réabonner et verse la somme de :

Pour les cotisations des années

(Rayer la mention inutile)

C.C.P. 1536 85 H NANTES, à l'ordre de BREIZ SANTEL,

CHEQUE BANCAIRE CI-JOINT, à l'ordre de BREIZ SANTEL,

A adresser à : M. PERON Pierre, 6, rue du Fer à Cheval,
56260 LARMOR-PLAGE.

(mettre une croix après le mode de paiement choisi, c'est indispensable).

- (1) Ceci parce que les lettres de rappel et envois de brochures coûtent cher. Alors, si vous n'en voulez plus, dites-le nous. Merci ! Mais que cela ne vous empêche pas de régler les années passées, étant donné que la revue vous a été servie pendant ce temps.



Comment restaurer une chapelle ?

Maçonnerie et assainissement

BIBLIOGRAPHIE

- Choisy : Histoire de l'Architecture (plusieurs rééditions)
- Viollet Le Duc : Dictionnaire raisonné de l'Architecture
- Vocabulaire de l'Architecture - Paris 1972 - Inventaire
- A. Blanc : Etude régionale des matériaux de constructions des M.H. - C.R.M.H.
- A. Mussat : Art et Culture de Bretagne - Berger Levrault
- F. Pacquetteau : Architecture et vie traditionnelle en Bretagne - Berger Levrault
- Les cours donnés par Mrs Les Architectes en chef des M.H. au C.E.S. H.C.M.A. (Chaillot).

I - Les maçonneries

- a) Déf. : Assemblage des matériaux minéraux, puisés le plus souvent localement.

En Bretagne, on trouve :

- granite (toutes les variantes, couleurs, dureté)
- schistes
- grès, quartz, poudingue
- quelques calcaires (rare).

La pierre est le matériau le plus ancien de la construction. Elle est utilisée de différentes manières selon les époques. L'appareil est donc un moyen efficace de datation :

- maçonnerie pré romane : structure simple, parement irrégulier
- maçonnerie romane : assises irrégulières, problème de stabilité
- maçonnerie gothique : assises régulières, excellent mortier, stabilité, grande maîtrise des problèmes de construction.

b) Restauration des maçonneries

1) Remplacement d'une pierre : méthode du tiroir

- dégager la vieille pierre
- choisir une pierre neuve identique à l'ancienne
- pose suivant gabarit et tiroir
- fichage à la chaux grasse
- patine éventuelle.

2) Collages

- pour les crochets par exemple.

3) Jointoiment

Le joint a pour but de répartir au mieux la pression dans la maçonnerie.

rejointoiment

- dégager l'ancien joint
- utiliser un mortier de chaux à la truelle sans lissage ni fer.

joint dans un fenestrage

- plâtre avec évent
- coulage au plomb.

4) Injection

Elle a pour but de redonner sa cohésion à la maçonnerie de blocage entre parement.

On utilise un mortier bâtard (chaux grasse + chaux hydraulique)

- injecter de l'eau pour humidifier la maçonnerie et faire sortir les saletés
- boucher les lézardes au plâtre, retirer les joints
- injecter le mortier sous pression (1,5 kg env.), veiller aux fuites éventuelles

Opérer par zones de 2 m de hauteur.

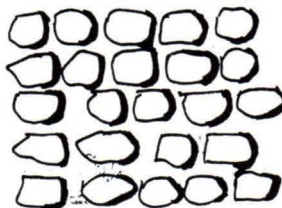
Les mortiers

Mélange de chaux et de sable avec de l'eau

Ne pas utiliser de **ciment** dans les maçonneries anciennes.

La chaux : oxyde de calcium dû à la calcination d'un carbonate calcaire.

- calcaire pur chaux grasse ou aérienne : durcit à l'air.
- calcaire + corps étrangers chaux maigre
- calcaire + argile (6 à 20 %) chaux hydraulique (durcit à l'eau).



Appareil cubique à joints creux

Utilisation :

- mortier : chaux grasse + sable, 1 vol./3 vol. en élévation.
chaux hydraulique de mortier bâtard en fondation
en blocage
- joint : id.
- enduit : plusieurs couches - gobtis (hydraulique)
 - accrochage (bâtard : moitié hydraulique; moitié aérien)
 - finition (aérien).

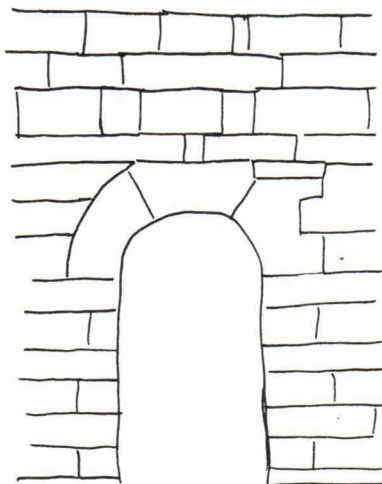
II - Assainissement des maçonneries

a) Ruines

- Protection des arases par chape de mortier bâtard
injection dans le blocage
rocaillage et couche de terre végétale sur l'arase.

b) Remontée d'humidité

- exécution d'un drain
 - brossage des maçonneries découvertes
 - dégarnissage des joints
 - injection mortier bâtard
 - rejointoiement + produits hydrofuges
 - semelle en béton au niveau bas de la fondation, forme de pente
 - pose d'un drain (terre cuite)
 - cailloux, gravier, sable (du bas vers le haut)
 - grotex
 - revers pavé ou gravillonné avec pente vers l'extérieur.



Appareil réglé allongé en pierre de taille

- exécution d'une feuille de plomb dans l'épaisseur de la fondation (délicat : entreprise qualifiée)
- siphons atmosphériques (inutiles)
- **électro-osmose**. passive ou active (avec une pile)
basé sur le principe de la différence de potentiel entre le sol et le mur, il s'agit d'établir un courant inverse de celui existant afin de bloquer les remontées capillaires :
 - percer le mur tous les 50 cm sur une hauteur de 1 m (dans la tache humide)
 - sceller au mortier bâtard des tiges de bronze taillées en biseau 6
 - réunir les têtes par un fil de cuivre soudé
 - mettre le fil à la terre.

Attention le mur peut être positif ou négatif donc bien vérifier le sens du courant pour ne pas attirer l'humidité plutôt que de la chasser.

- Imprégnation de résine (délicat : entreprise qualifiée)
- Procédé Manari (délicat : entreprise qualifiée).

c) Nettoyage de la pierre

1) projection d'eau (attention au gel)

- reboucher soigneusement les joints
- vérifier les maçonneries (ne pas faire entrer d'eau)
- encapuchonner les sculptures éventuellement
- calfeutrer les baies
- pulvériser l'eau sans pression (arrosoir de jardin) puis brossage doux pour dissoudre la crasse puis relavage.

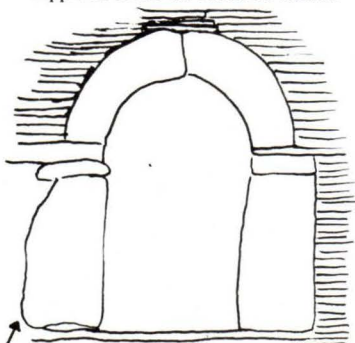
Dans tous les cas, procédés à proscrire :

- sablage à sec
- sablage par voie humide
- l'emploi de la meule et du chemin de fer
- la vapeur sèche.

François JEANNEAU

Architecte des Bâtiments de France

Appareil assisé en dalles de schiste



Pierre de taille

COMMENT SAUVER UNE CHAPELLE ?

de la ruine...

de la désagrégation...

Mon propos n'est pas de faire une dissertation en bonne et dûe forme, mais de soumettre quelques idées à votre réflexion, et à votre libre discussion.

Sauver une Chapelle, cela peut se réaliser à plusieurs niveaux : - matériel : murs, toiture, ouvertures, ameublement; - moral : d'un lieu vide, faire un lieu habité, par exemple un musée; - spirituel : d'un lieu habité culturellement, faire un lieu religieux; - chrétien : d'un lieu religieux, faire un lieu chrétien, un lieu d'Eglise.

Chacun de nous a en tête des exemples précis, qui illustrent ces quatre niveaux de salut possibles. Me vient à l'esprit en vous disant cela la grandiose vision des ossements desséchés (Ezékiel 37) : sous l'effet du Souffle de Dieu, les ossements se rapprochent d'abord les uns des autres; puis ils se revêtent de chair et de peau; puis ils s'animent, puis ils se mettent debout, comme une immense armée...

*
* *

Je suis prêtre, ayant actuellement la responsabilité de l'entretien matériel et de l'animation spirituelle de ce magnifique Sanctuaire qui est nôtre bien à tous : la Basilique de Sainte-Anne d'Auray. Pour moi, sauver une Chapelle, c'est la sauver totalement, c'est-à-dire en faire un lieu d'Eglise.

Un lieu enraciné dans l'histoire et la vie de l'Eglise.

Un lieu où l'on se souvient : - de ceux qui ont bâti la chapelle et qui l'ont entretenue jusqu'à ce jour; - de ceux qui évangélisèrent notre pays à l'origine, à l'époque de l'immigration bretonne; - des Saints qui ont façonné nos communautés chrétiennes, et qui sont représentés par des statues et des vitraux; - du monde d'aujourd'hui et de l'Eglise d'aujourd'hui, avec leurs problèmes actuels...

Un lieu de catéchèse pour les enfants et même les adultes du quartier, pour les visiteurs occasionnels, les touristes.

Un lieu où l'on "fait mémoire" du Christ ressuscité qui construit l'Eglise aujourd'hui. C'est le cœur du Mystère de la Foi, célébré dans la Grand-Messe

solennelle du Pardon. L'assemblée est formée par tous ceux qui "reconnaissent" cette Chapelle, le petit peuple chrétien, les non-pratiquants habituels mais qui gardent ce lien avec l'Eglise, jusqu'aux plus fidèles et aux chrétiens militants. Le Pardonneur qui préside vient habituellement d'une autre communauté locale; souvent il exerce une responsabilité ecclésiastique plus large, voire diocésaine. Si c'est possible, on invite des prêtres d'autres communautés. Tout cela exprime les liens avec l'Eglise diocésaine. L'animation est assurée par un groupe, qui a sollicité la participation du plus grand nombre possible, sans oublier les enfants et les jeunes. On y vient en famille, communauté chrétienne de base. La liturgie tient grand compte des formes locales particulières (langue, cantiques, rites). Si l'homélie est judicieusement adaptée, elle révèle le sens du mystère chrétien qui se vit là ce jour-là.

Un lieu où retentit l'appel à la conversion à Jésus-Christ, à la Pénitence et à la Réconciliation. Réconciliation entre familles du quartier; avec Dieu et avec l'Eglise; avec la dimension spirituelle de l'existence humaine, dans un monde où la priorité est presque toujours donnée à l'économique. Si ces réconciliations existentielles peuvent aller jusqu'à la célébration du Sacrement de la Réconciliation, ce sera très bien, mais cela pose des problèmes : souvent les prêtres n'ont pas le temps, en raison des multiples lieux de culte à faire fonctionner au même moment, y compris l'église paroissiale; les fidèles n'ont pas le temps, venant se confesser juste au moment où la messe commence; les confessionnaux sont délabrés ou inexistants ou inadaptés, la sacristie est indiscreète. Or célébrer le Sacrement de Pénitence ne peut pas se résumer en une absolution reçue à la va-vite. Bien des chapelles sont aussi utilisées pour les confessions des personnes âgées ou malades du quartier, durant le Carême par exemple.

Un lieu pour la prière - individuelle et personnelle, dans le calme et le silence. Cela suppose qu'elle soit ouverte, et que soient résolus les problèmes de sécurité des objets. La maison est équipée d'outils de travail et d'appareils utilitaires : la chapelle est le royaume de l'économiquement inutile : statues, autel, vitraux... Dieu est au-delà des choses que nous créons; sa Parole est au-delà du bruit.

Un lieu pour la prière communautaire et festive, spécialement le jour du Pardon : fête qui offre un certain spectacle, une procession, une visite à la fontaine, un feu de joie, des croix, des bannières, des cantiques; fête où chacun participe, à la différence d'une soirée TV, un théâtre, un match. Prière communautaire en d'autres circonstances : le chapelet en carême, en mai, en octobre. Il faudrait inventer d'autres formes de prière communautaire que la messe et le chapelet...

Il peut arriver que la prière populaire s'exprime par des rites non encore évangélisés, pré-chrétiens : pierres d'attente ?

Faut-il souhaiter qu'on célèbre dans les chapelles d'autres Sacrements que la Pénitence et l'Eucharistie ? Aux problèmes que cela pose, on n'apporte pas toujours des solutions heureuses. Chacun des 7 Sacrements a une dimension ecclésiale, et a pour effet de construire et de structurer la communauté chrétienne. Ce serait les mutiler que de privatiser leur célébration. Cela est généralement admis pour la Confirmation et l'Ordre (diaconat, presbytérat, épiscopat). Cela est en train de se redécouvrir pour le Baptême et l'Onction des malades. Mais on recherche toujours les chapelles pour les mariages : les prêtres, heureusement, sont de plus en plus réticents, à la fois pour des raisons pratiques et matérielles, et pour des raisons pastorales et doctrinales.

De plus en plus, semble-t-il, on demande des chapelles pour abriter des activités autres que cultuelles : concerts de musique ou de chant, des expositions de peintures ou de sculptures, des expo-photos sur le village d'autrefois, les métiers d'autrefois, les outils d'autrefois, voire des manifestations théâtrales.

La loi civile de séparation de l'Eglise et de l'Etat (en France - 1907) précise que le desservant d'une chapelle est le prêtre désigné par l'Evêque; c'est lui qui détient la clé de l'édifice, et il doit l'affecter au culte. Un lieu de culte ne peut être désaffecté que par décision de l'Evêque et du Préfet, agissant de concert, décision notifiée officiellement. Les restaurateurs d'une chapelle, même s'ils sont la commune propriétaire, n'ont aucun droit à l'utiliser en passant outre à l'accord du curé affectataire...

Dans la pratique, il est difficile d'être intransigeant. Le beau, même non religieux, peut avoir des résonances spirituelles, mais il convient d'écarter le sensuel, le pittoresque, les chansons à boire ou à danser...

De toutes façons, la fête populaire qui prolonge le Pardon ne peut pas entrer dans la chapelle : bar, café, crêperie, fest-noz. Si on veut y donner un spectacle, le curé (responsable) doit en connaître le détail du programme. Les organisateurs veilleront à la dignité, à la tenue, à la propreté. Il n'est pas possible d'y fumer ou d'y boire. Les objets sacrés (autel, statues...) doivent être scrupuleusement respectés. Il va sans dire que le thème de la représentation doit s'inspirer de la foi chrétienne...

En conclusion, les motifs pour "sauver une chapelle" peuvent être très divers : conserver le patrimoine - retrouver ses racines ancestrales - retour à la nature (les chapelles restaurées sont pratiquement toutes à la campagne) - don-

ner un but à l'activité du quartier - redonner vie au quartier - trouver un lieu appartenant à tous pour faire la fête ensemble - le sens de Dieu, de l'Eglise, de la foi, de la prière...

Mais le sauvetage d'une chapelle n'est parfaitement réussi que lorsqu'on l'a rendue à sa destination première : un lieu chrétien, un lieu d'Eglise.

Jean LE DORZE

Recteur de la Basilique
de **SAINTE-ANNE D'AURAY**

Intervention à l'Assemblée générale
de l'Association **BREIZ-SANTEL**
à **LOUDEAC**, le 14 avril 1984



SQUIFFIEC (22) - Chapelle de Kermaria

ALLOCUTION DU PRESIDENT

Monsieur MAHO, Président de BREIZ SANTEL, déclare ouverte l'Assemblée Générale et remercie les personnalités présentes. Puis, il continue :

La chapelle bretonne, c'est un monument de l'espace rural, enraciné dans un paysage, qui, avec ses prolongements, placître, calvaire, fontaine, fait partie intégrante de notre horizon, de notre vie, et sert de lieu à l'animation.

Ce n'est pas par hasard que nous avons choisi le thème "Comment restaurer une chapelle en 1984 ?". Oui, comment la restaurer à l'identique, comment conseiller et diriger les bénévoles qui y travaillent ?

Du temps d'Eric BONNET, nous avons commencé la rédaction d'un guide pratique de la restauration, en 7 chapitres, allant des approches esthétique, historique, juridique, avec l'intervention des hommes (associations), aux approches technique, financière, pour terminer par l'utilisation et l'animation, le tout préparé, illustré et complété par des exemples de chantiers. Ce guide avait déjà retenu l'attention des éditions "Ouest-France". Nous allons nous remettre à la tâche, aidés par les interventions des spécialistes que vous entendrez tout à l'heure.

Ce guide est une nécessité vitale, car je suis souvent appelé à conseiller les bénévoles des associations. Mais je ne suis pas toujours suivi, parfois les soi-disant "spécialistes" des associations ne font qu'à leur tête, ne savent pas restaurer à l'identique et ignorent l'emploi des matériaux de jadis. Que d'erreurs, commises de bonne foi ! En voici des exemples : Appelé professionnellement à restaurer la chapelle du Drennay à la Trinité en Canihuel, j'ai dû me mettre en quête de trouver une carrière de sable à proximité de l'édifice, et de récupérer les pierres manquantes. C'est ainsi que mes maçons ont mis en œuvre uniquement les matériaux du pays. Une autre fois, à Locmaria en La Chapelle-Neuve, pour exécuter un enduit rustique à l'ancienne, j'ai commencé par supprimer aux maçons fil à plomb, cordeau, règle, main de bois; ensuite, je leur ai indiqué les dosages, le sens du travail, etc. Mon Dieu, qu'ils étaient gauches dans l'exécution de cet enduit !!! Mais finalement le chantier a été un succès, et maintenant c'est en famille et avec des amis qu'ils reviennent voir "leur" chapelle restaurée.

Il y a bien d'autres exemples de chantiers de ce genre, aussi je passe la parole à notre permanent, Fabrice NINERAILLES, qui vous en contera quelques-uns.

L'aménagement intérieur des chapelles

Une association décide de restaurer une chapelle; dans cette chapelle, il existe du mobilier; si les travaux entrepris sont importants (toiture, enduits intérieurs) il faut mettre le mobilier à l'abri, le "déménager". De toute façon quelque soit la nature des travaux il faut assurer la protection des objets conservés (bâche, plastique...). La chapelle est mise hors d'eau, fenêtres et portes ferment bien; on peut penser maintenant à mettre en valeur le mobilier.

Sous prétexte que le mobilier est vieux, mal entretenu, abîmé, plus au goût du jour, on peut être tenté de dire : cela ne vaut rien, cela ne fait pas propre : on supprime ! Et bien non, il faut éviter ça à tout prix. Une chose importante avant tout est de prendre l'avis du conservateur des Antiquités et Objets d'Art du département qui pourra venir voir et dire si le mobilier en question est protégé ou non au titre des Monuments Historiques et au besoin engager une protection. Il vous conseillera aussi sur la valeur des objets.

Chacun de ces objets a une fonction bien précise dans l'aménagement d'un édifice religieux; il est toujours dommage de supprimer un retable, une table de communion, une tribune ou des stalles pour laisser une coquille vide et froide, où l'on sent qu'il y manque quelque chose pour notre satisfaction visuelle, mais aussi des repères pour le recueillement et la méditation.

Les bénévoles qui souhaitent conserver les objets mobiliers de leur chapelle doivent savoir en respecter l'aspect extérieur. Les architectes tout à l'heure vous ont parlé de l'emploi de techniques anciennes de maçonnerie, l'utilisation de la chaux et du sable, des outils traditionnels. Et bien il en est de même pour la restauration des objets mobiliers. C'est un travail de spécialiste. Emploie-t-on le ciment pour faire les enduits ? De la même façon peut-on passer les statues au "ripolin" pour leur donner un air coquet et comme neuf ? Alors qu'avec des peintures à l'eau et un travail patient de restauration des couches de polychromie ancienne on peut arriver à un résultat beaucoup plus satisfaisant. La statue a retrouvé ses couleurs d'origine, les repeints successifs ont été éliminés, les dorures ont été refaites à la feuilles d'or qui ne s'altère pas et un léger vernis satiné vient protéger ensuite cette polychromie retrouvée. Comme vous le voyez c'est un travail minutieux et très sérieux.

Heureusement pour nous, tout le mobilier des chapelles n'est pas dans la décrépitude la plus complète ! Nous sommes plus heureux de voir des retables encore en bon état et qu'il suffit souvent de dépoussiérer, et des statues qui n'ont pas besoin d'intervention urgente; si un bon menuisier, un ébéniste, un sculpteur fait partie de l'association, alors beaucoup de ces objets pourront

être consolidés, traités contre les vers dans les règles de l'art et à peu de frais (meubles de sacristie, balustrade, tribune, autel...). C'est ici qu'intervient la protection au titre des Monuments Historiques; outre l'agrément de savoir que l'on possède un objet d'intérêt historique et artistique, ces protections offrent des avantages financiers quand il s'agit d'engager une restauration. Il existe deux types de protection, identiques à celles des monuments : le classement et l'inscription : le classement d'un objet permet d'obtenir une subvention de 75 % du montant des travaux, partagé entre l'Etat (Ministère de la Culture par l'intermédiaire de la Conservation Régionale des Monuments Historiques, le Conseil Général et le Propriétaire); l'objet inscrit en obtiendra 50 % sur un crédit départemental.

La restauration effectuée il faut aussi protéger les objets contre le vol : la première chose est bien sûr d'assurer la fermeture de l'édifice; puis de sceller les statues. Ce sont elles les plus menacées. Il existe un système de scellement appelé du nom de son inventeur, "scellement Le Légard" qui permet une sécurité maximum de l'objet. Il est utilisé depuis quelques années et jusqu'à présent de façon efficace. Les restaurateurs les utilisent systématiquement après chaque restauration. Les communes devraient pouvoir en disposer gratuitement dans chaque département (c'est le cas en Morbihan).

Je terminerai là cet aperçu technique sur la conservation des objets mobiliers, souhaitant avoir apporté quelques éclaircissements sur la façon d'aborder un objet dans le cadre d'une chapelle en restauration ou restaurée.

Nathalie BONGRAND

ADRESSES UTILES

CONSERVATION DES ANTIQUITES ET OBJETS D'ART :

- **Morbihan :** Monsieur Jean GOURHAND,
Mademoiselle Nathalie BONGRAND
Archives Départementales - 12, Avenue Saint-Symphorien
56000 VANNES - Tél. (97) 47.45.85
- **Finistère :** Monsieur Tanguy DANIEL
Archives Départementales - 29200 BREST
- **Ille-et-Vilaine :** Madame Denise DUFIEF, Monsieur Robert ROYER
6, place Hoche - 35000 RENNES - Tél. (99) 63.16.65
- **Côtes-du-Nord :** Monsieur PLESSIX
29, rue des Tournelles - 22190 PLERIN

Compte-rendu du chantier de Sainte-Barbe

17 et 18 Mars 1984

A Sainte-Barbe, le chantier a été fantastique... Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement dans un tel site... avec soleil, gens motivés, et la présence permanente du maire le samedi et d'un adjoint, dimanche. L'un d'eux, François HERVE (1^{er} adjoint) a travaillé avec nous tout le samedi après-midi.

Pas d'accident, malgré des postes vertigineux. Une seule coupure... par tesson de bouteille.

Les premiers touristes de printemps étaient médusés et enthousiastes : quelle belle "vitrine" pour la prise de conscience du public !

Dimanche, en offrant gracieusement leur concours, les sonneurs de Langonnet ont créé l'animation sur tous les secteurs de travail.

Les suivant de près, trois cameramen de F.R.3 totalement ahuris par leur découverte d'un tel joyau, ont filmé la totalité du site, guidés dans leur lente promenade par notre nouveau et sympathique gardien, M. PRAT.

En tout 120 à 150 bénévoles : 3 troupes de Scouts : 12 Compagnons, les 18-20 scouts marins avec des Pionniers, tous de Lorient; l'équipe de randonneurs pédestres de Quimperlé, celle du Faouët, agriculteurs voisins, deux associations des chapelles voisines Saint-Sébastien et Saint-Adrien, des scolaires et leurs professeurs, familles avec enfants, beaucoup d'inconnus. Un seul handicap : une opération nettoyage du Scorff était programmée le même week-end, et beaucoup d'amoureux de la nature du Faouët et de sa région étaient mobilisés là-bas et le regrettaient.

A. SCORDIA

EN SOUSCRIPTION
"EN BRETAGNE"
"LES CALVAIRES"
représentant la vie de Jésus

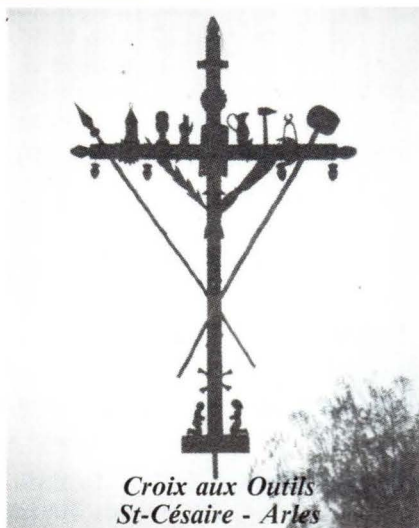
21 lithographies originales de
Micheline MEVEL ROUSSEL

Mgr BARBU, évêque de QUIMPER en a fait la préface et l'Abbé CASTEL spécialiste des croix et calvaires de Bretagne le texte de présentation.

sont représentés les calvaires de
TRONOEN - PLOUGASTEL - PLOUGONVEN
ST-THEGONNEC - GUIMILIAU

le tirage de cet ouvrage est limité à 200 exemplaires numérotés qui fera le bonheur des Bibliophiles

Pour une documentation gratuite : écrire :
G. LELIEVRE, BP 6, QUESSOY, 22120 YFFINIAC



Croix aux Outils
St-Césaire - Arles



Site de Sainte-Barbe - Dessin de W. LETON - 1984

BREIZ SANTEL : 18, Rue Emile-Burgault — 56000 VANNES

Association déclarée en 1952 — C.C.P. Nantes 1536 85 H

«BRAUTE SANTEL BREIZ»

Appuyé par sa revue, Breiz Santel, le Mouvement pour la protection des Monuments religieux Bretons a été fondé à Vannes le 16 avril 1952. Comme son nom l'indique, il veut concourir à la renaissance de tous les monuments religieux bretons (humbles croix de chemin, chapelles, fontaines...) en les restaurant et en les animant. Il souhaite aussi pouvoir susciter de nouvelles initiatives dans un jaillissement religieux et artistique.

Bien des ruines, hélas, jonchent la terre bretonne malgré les réactions encore trop peu nombreuses mais combien encourageantes (comité de quartiers, chantiers de jeunes). La plus grande partie de ce patrimoine peut et doit être sauvé dans un sursaut de bonne volonté. Le remède est à la portée de nos mains. Il suffit d'être tenaces. Tenaces avec nos cœurs, tenaces avec nos bras, tenaces avec nous-mêmes ; ces monuments témoignent de l'existence et de la personnalité d'une communauté.

Certes, de nombreux efforts ont abouti. Mais **des milliers** de chapelles peuplent notre région : il n'y aura d'action pleinement efficace que si les Bretons retrouvent l'élan d'autrefois, l'ardeur edificatrice qui sema croix et clochers par la campagne, et l'infatigable ferveur qui menait nos pères sur les routes du Tro Breiz. Tous, pour cela, nous pouvons faire quelque chose. Nous le devons. Notre association est un mouvement qui se veut jeune et vivant : qui que vous soyez, apportez-lui votre soutien avec enthousiasme, pour Dieu, pour « la beauté sacrée de la Bretagne ».

Dépôt légal : autorisation N° 59441

Directeur Gérant : H. MAHO

Impression : Imprimerie Polyprint - 65, avenue de la Marne - 56000 Vannes